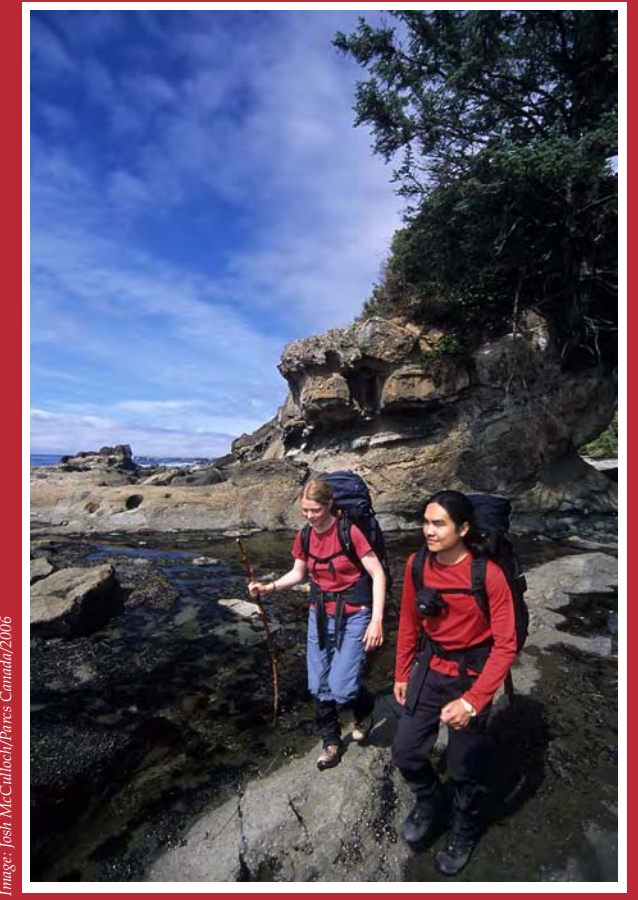


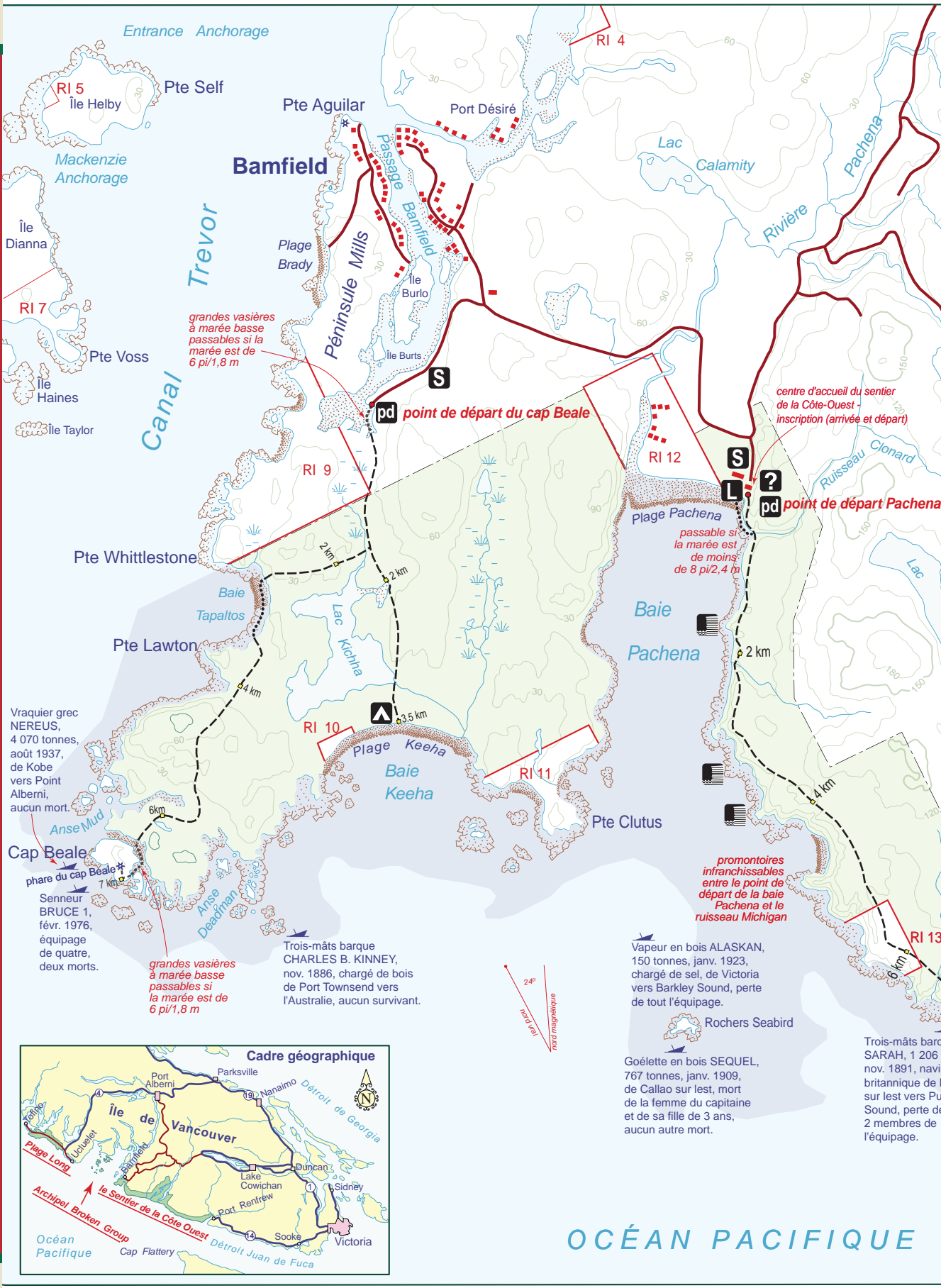
PACIFIC RIM

Carte du sentier de la Côte-Ouest

Bamfield à Port Renfrew, Île de Vancouver



Le sentier de la Côte-Ouest n'est recommandé qu'aux randonneurs expérimentés.



LÉGENDE

- autoroute
- route tous temps
- sentier de la Côte-Ouest - trajet de la forêt
- sentier de la Côte-Ouest - trajet de la plage

RI 12 réserve indienne

aire marécageuse

bâtiments

sable, battures

barre rocheuse, récif rocheux

épave, emplacement général seulement

emplacement de camping - tous les emplacements de camping sont sur les plages

centre d'accueil du sentier de la Côte-Ouest - inscription (arrivée et départ)

Réserve de Parc National du Canada Pacific Rim

Aire marine protégée de Parcs Canada

équidistance des courbes - 30 m

La hauteur des marées indiquée au recto de la carte est approximative et présume une mer calme; se servir de l'annuaire des marées de Tofino (C.-B.). Ajouter une heure l'été pour l'heure avancée du Pacifique.

photos gracieusement fournies par Parcs Canada

édition 2010

L latrines

pd point de départ

ap accès à la plage

S stationnement

☒ bac à câble

☒ promontoire infranchissable

☒ chenal de refolement difficile

f point de vue, point d'intérêt

L'histoire du sentier

Les Huu-ay-aht, les Ditidaht et les Pacheedaht ont toujours vécu sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Les Premières nations empruntaient d'anciens sentiers et des parcours de canot pour faire des échanges et se déplacer bien avant que les voiliers de l'étranger atteignent les côtes de cette région il y a plus de 200 ans.

À la fin du 19^e siècle, les marins commencèrent à changer le monde des Premières nations. Les échanges s'accrurent et de nombreux voiliers connurent une fin tragique dans ces eaux inconnues et dangereuses. Les marins nommèrent alors la côte « le cimetière du Pacifique ».

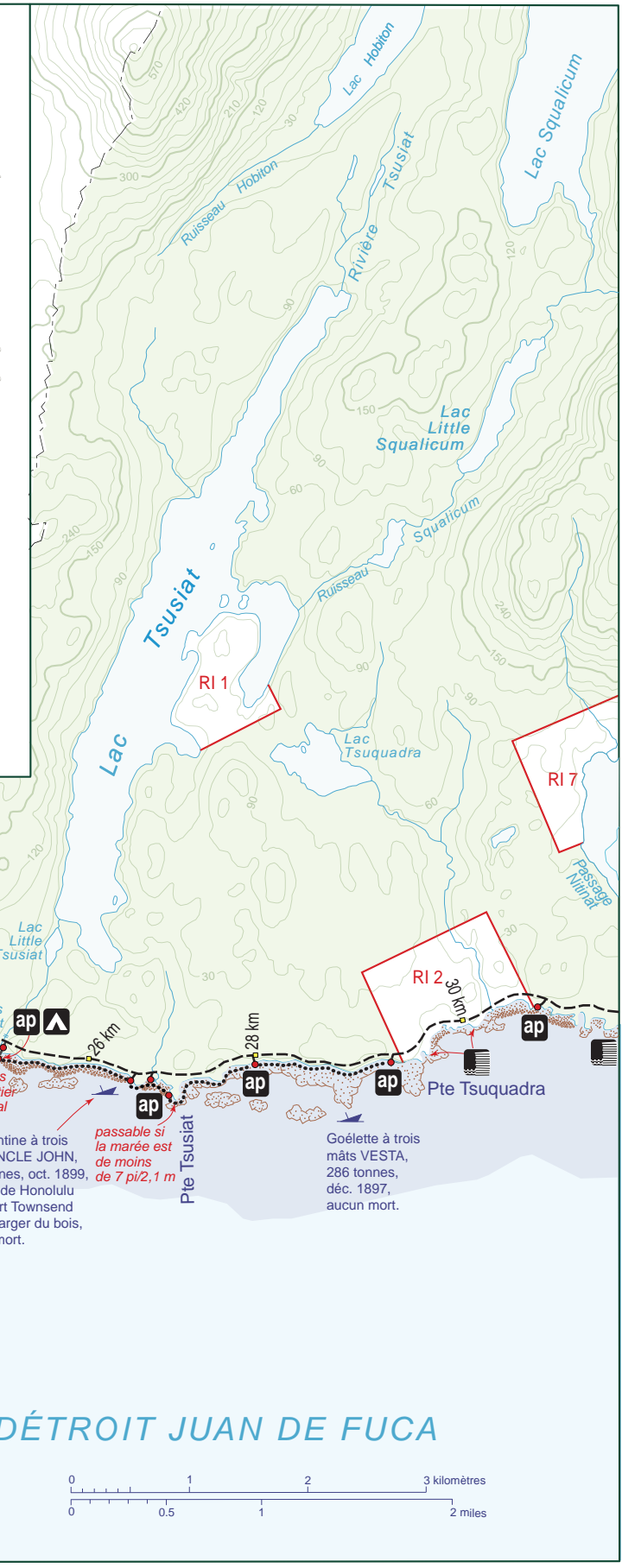


Entre 1888 et 1890, le gouvernement construit une ligne télégraphique le long de la côte, les nouveaux phares de cap Beale et de Carmanah et les plus grandes collectivités. Mais cela ne suffit pas. Après le naufrage du Valencia et la perte de 133 vies en 1906, le public exige que le gouvernement en fasse davantage.

pour aider les marins le long de la côte. Le gouvernement érige donc le phare Pachena, aménage des postes de patrouille et améliore la ligne télégraphique afin que le sentier assure le salut des naufragés et des sauveteurs.

La technologie s'améliore, le nombre de naufrages diminue et le sentier du salut est abandonné petit à petit. Il est intégré en 1973 au parc national Pacific Rim qui vient d'être créé.

Aujourd'hui, les randonneurs qui empruntent le sentier de la Côte-Ouest viennent découvrir la forêt humide tempérée et la côte escarpée de l'île de Vancouver, admirer les vestiges du passé et suivre la trace des naufragés et des Premières nations qui continuent de vivre dans cette région.



RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA
PACIFIC RIM
SECTEUR DU SENTIER DE LA CÔTE-OUEST

Le sentier de la Côte-Ouest (SCO) est l'un des trois secteurs de la réserve de parc national Pacific Rim (RPNPR) administrés par Parcs Canada. Pacific Rim protège et met en valeur la forêt humide tempérée côtière, les eaux littorales et le patrimoine culturel de la côte ouest de l'île de Vancouver dans le cadre du réseau de parcs nationaux du Canada.

POLITIQUE ET MÉTHODES - SENTIER DE LA CÔTE-OUEST
Le SCO est ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre. Il est fermé du 1^{er} octobre au 30 avril en raison des périodes prolongées de forte pluie, des vents forts, des hautes marées, des fortes vagues et de la diminution des heures de clarté. Le surintendant du parc peut toutefois fermer le sentier en tout temps pour des questions de sécurité publique ou de préoccupations concernant l'environnement ou l'exploitation.
Points d'entrée : baie Pachena (nord) et rivière Gordon (sud)
Points de sortie : baie Pachena, rivière Gordon et lac Nitinat. Il est interdit d'entrer ou de sortir ailleurs, sauf si une évacuation est nécessaire.
Deux services de traversier sont offerts pendant la saison de randonnée : la rivière Gordon et le passage Nitinat (des droits sont exigés).

Groupe maximum : dix personnes
Les animaux de compagnie et les armes à feu sont interdits sur le SCO.
Tous les utilisateurs doivent obtenir un permis.

- Les personnes qui font une randonnée d'une journée doivent se procurer un permis d'utilisation diurne.
- Tous ceux qui campent sur le sentier doivent détenir un permis d'utilisation (des droits sont exigés).

La haute saison est en juillet et en août – essayez d'éviter les foules en planifiant votre randonnée en mai, juin ou septembre.

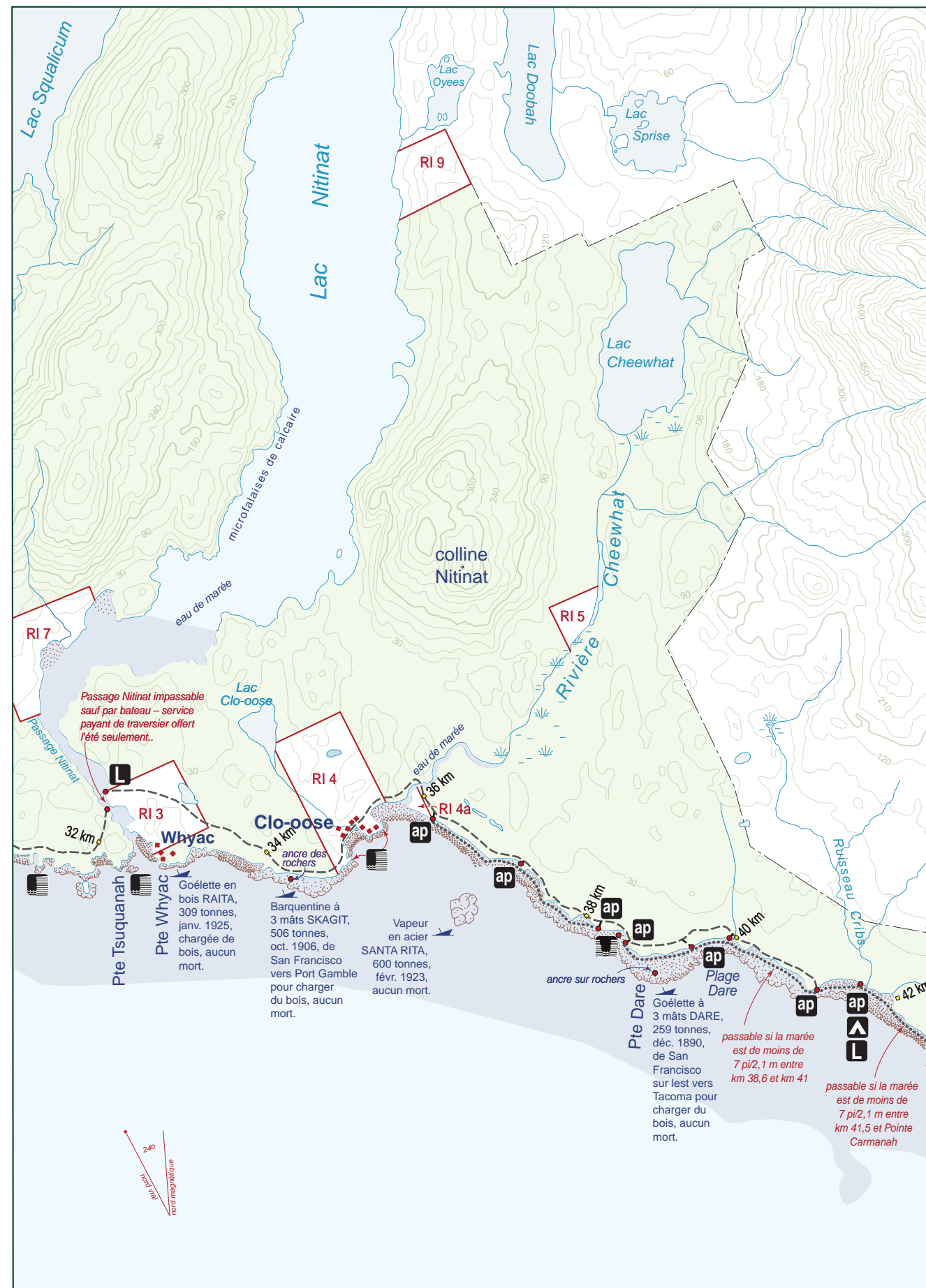
OPTIONS POUR OBTENIR UN PERMIS
Vous pouvez faire une réservation pour l'année en cours à compter du 1^{er} avril comme suit :

- Site Web :** www.pc.gc.ca/pacificrim
- Téléphone :**
604-435-5622 Région de Vancouver
1-800-435-5622 Canada et É.-U.
250-387-1642 Autres pays
- liste d'attente :** il y a des places tous les jours. Inscrivez-vous en personne aux Centres d'accueil du SCO.
- Communiquez avec un exploitant commercial :** obtenez la liste auprès du parc national.

Pour obtenir des renseignements essentiels à la planification ou pour faire une réservation pour une école, un groupe sans but lucratif ou un exploitant commercial, communiquez avec :

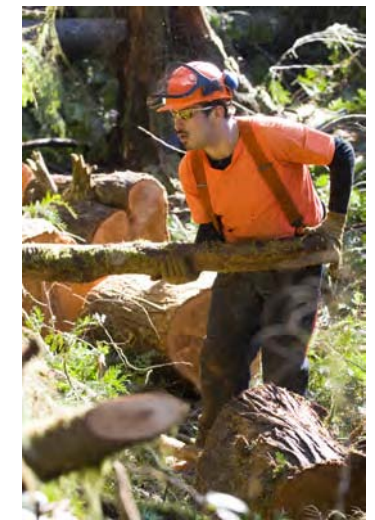
Réserve de parc national Pacific Rim
2185, Ocean Terrace Rd.
C.P. 280
Ucluellet (C.-B.) V0R 3A0 Canada
Téléphone : 250-726-3500 Télécopier : 250-726-3520
Courriel : pacrim.info@pc.gc.ca
Site Web : www.pc.gc.ca/pacificrim

Parcs Canada : protéger et mettre en valeur le patrimoine du Canada – pour tout le monde – pour toujours.



PROTÉGER, METTRE EN VALEUR ET PRÉSERVER

La côte ouest de l'île de Vancouver fournit des ressources abondantes aux Premières nations Huu-ay-aht, Ditidaht et Pachedaht et assure leur existence sociale, culturelle et économique. Ces trois Premières nations habitent en effet la région du sentier de la Côte-Ouest depuis des temps immémoriaux. Elles collaborent avec Parcs Canada pour illustrer la philosophie de « Hish uk tsa wak » (tout est un) et de « lisaak » (respect). Les gardes des Premières nations aident les visiteurs à s'imprégner de cette philosophie en leur présentant leur culture et leur histoire.



Nous travaillons ensemble vers un but commun, soit protéger et mettre en valeur l'histoire naturelle et culturelle de la région. Nous avons besoin de votre aide pour l'atteindre. Un comportement respectueux de la part des randonneurs entraîne une expérience enrichissante et sans danger et contribue à la santé de l'écosystème afin que les générations actuelles et futures puissent en profiter.

ÉTIQUETTE DE L'ARRIÈRE-PAYS

- Respectez les autres randonneurs et protégez la qualité de leur expérience.
- Utilisez les latrines si possible. Si ce n'est pas possible, creusez un trou de 20 cm (7 po) de profondeur, à au moins 30 mètres (100 pi) des sources d'eau et du sentier, et enterrez les excréments. Débarrassez-vous de votre papier hygiénique dans les latrines ou rapportez-le. Rapportez les produits hygiéniques.
- Utilisez un réchaud et minimisez les feux de camp.
- Les petits feux de bois de grève sont autorisés sur la plage sous la ligne de marée haute; ils sont interdits dans la forêt.
- Campez sur la plage aux emplacements désignés : le milieu forestier est sensible aux dommages.
- Faites votre toilette et lavez votre vaisselle dans l'océan : ne contaminez jamais les sources d'eau douce.
- Vous devez rapporter tout ce que vous apportez (peau d'orange, emballages de nourriture, cordes de bâches, vêtements mouillés, etc.).
- Les réserves des Premières nations sont des propriétés privées : restez sur le sentier principal et obéissez à tous les panneaux.

En vertu de la Loi sur les parcs nationaux, il est interdit de ramasser, de déplacer ou d'endommager des ressources du patrimoine naturel ou culturel à l'intérieur d'un parc national (p. ex. faune et flore marine, coquillages, fossiles, artefacts, animaux, arbres et autres plantes).

SÉCURITÉ

- Le sentier de la Côte-Ouest est pour les randonneurs qui :**
- peuvent parcourir de grandes distances sur un terrain accidenté en transportant un sac lourd; et
 - sont prêts à vivre une expérience en milieu sauvage et à respecter les principes de camping écologique dans l'arrière-pays.
- Les personnes suivantes ne devraient pas envisager de faire la randonnée du sentier de la Côte-Ouest :**
- les enfants de moins de 12 ans;

Les randonneurs qui ont peu d'expérience en excursions de plusieurs jours; et

Les randonneurs qui ont peu d'énergie ou qui ont des blessures récurrentes aux genoux, au dos ou aux chevilles.

Plus de 100 randonneurs gravement blessés sont évacués chaque saison. Le nombre de blessures corporelles et de cas d'hypothermie augmente pendant les périodes humides et pluvieuses. L'hypothermie est une baisse de la température centrale du corps qui peut entraîner la mort si on ne l'arrête pas. Les symptômes peuvent passer d'un trouble de l'élocution et d'un manque de coordination à des tremblements involontaires, à une perte de conscience, puis finalement à une insuffisance cardiaque. Assurez-vous que les membres de votre groupe sont au chaud et au sec et bien nourris.

De nombreuses entorses, fractures et dislocations se produisent car on a glissé ou trébuché. Les blessures progressives aux chevilles et aux genoux sont également courantes et peuvent finir par empêcher les randonneurs de porter leur sac. Les facteurs suivants contribuent aux blessures : chaussures ou matériel inadéquat, sac à dos trop lourd, forme physique médiocre, manque d'expérience, mauvais jugement et mauvais temps.

En cas de blessure, consultez le Formulaire de renseignements sur les évacuations qui accompagne le permis d'utilisation du SCO. Composez 250-726-3604 (surveillance 24 heures par jour) ou envoyez un message écrit donnant les détails sur l'endroit, la date, l'heure, le nom et l'âge de la personne blessée, ainsi que l'accident et la blessure. Les points d'évacuation sont les suivants : anse Thrasher, baie Camper, anse Cullite, ruisseau Logan, station de phare Carmanah, passage Nitinat, ruisseau Tsocowis et station de phare Pachena. Attendez dans un endroit visible. Des employés de Parcs Canada patrouillent le sentier en bateau. Soyez prêt à leur faire signe. Ne laissez jamais seule une personne blessée. Cela peut prendre plus de 24 heures pour obtenir de l'aide. Il est interdit de ramasser et de consommer des bivalves (myes, moules, huîtres) de mai à octobre le long du sentier, à cause d'apparitions régulières d'empoisonnements marins paralysants qui peuvent entraîner une maladie grave ou la mort.

Conseils pour une excursion plaisante et sans accident :

- Rédigez un plan de voyage et donnez-le à une personne responsable (p. ex. un ami ou un membre de la famille). Le plan devrait indiquer votre lieu de destination, le nom des gens qui vous accompagnent et la date prévue de votre retour. Un permis de camping du SCO ne remplit pas cette fonction.
- Munissez-vous de matériel léger et de qualité et sachez l'utiliser avant de partir.
- Prenez votre temps : la durée moyenne de la randonnée est de 6 à 7 jours.
- Marchez à la vitesse du randonneur le plus lent de votre groupe.
- Arrêtez-vous lorsque vous êtes fatigué, s'il est tard ou s'il fait noir.
- Marchez avec un partenaire : évitez d'être seul.
- Faites comme si toutes les surfaces étaient glissantes.
- Maximum de deux personnes en même temps sur un pont, une échelle ou un bac à câble.
- Détachez toujours la ceinture de hanches de votre sac à dos lorsque vous traversez un cours d'eau. Attendez que le niveau du cours d'eau soit sûr avant de traverser.
- Étudiez la carte, les marées, les vagues et le temps avant de choisir votre trajet.
- Servez-vous des boîtes à l'épreuve des ours ou suspendez votre nourriture, vos déchets et vos articles de toilette loin des tentes : ne cuisinez et ne mangez jamais dans votre tente ou à proximité.
- Conservez et laissez votre emplacement de camping et le sentier propres : les ours, les cougars, les loups et autres animaux sont attirés par les restes de nourriture et les emballages.
- Si vous rencontrez un animal, restez calme et suivez les directives données lors de l'orientation.
- Recueillez votre eau potable en amont et purifiez-la, faites-la bouillir ou filtrez-la.
- Envisagez de quitter le sentier si on prévoit des périodes prolongées de pluie.
- Les tsunamis sont rares mais dangereux. Si vous sentez la terre trembler, allez immédiatement en terrain surélevé. Suivez les trajets d'évacuation en cas de tsunami.

